

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 22 janvier 2018 chargeant une députée d'une mission temporaire

NOR : PRMX1802069D

Le Premier ministre,
Vu la Constitution ;
Vu le code électoral, notamment son article LO 144,

Décète :

Art. 1^{er}. – Mme Charlotte LECOCQ, députée, est, en application de l'article LO 144 du code électoral susvisé, chargée d'une mission temporaire ayant pour objet la qualité de vie au travail.

Art. 2. – Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 janvier 2018.

EDOUARD PHILIPPE